

Communiqué de presse

#Artisanat #Apprentissage #Formation

Baromètre de l'artisanat

1^{er} bilan post réforme de l'apprentissage :

**le nombre d'apprentis formés dans l'artisanat atteint un niveau
inégalé depuis 2010**

Hausse des inscriptions dans les diplômes de l'enseignement supérieur

Paris, le 5 septembre 2022 – La nouvelle édition du baromètre ISM-MAAF dévoile les chiffres de l'apprentissage dans l'artisanat pour l'année scolaire 2020-2021. Durant cette période, les entreprises artisanales de moins de 20 salariés ont accueilli et formé près de 176 000 apprentis, un chiffre en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente. Cette forte dynamique, consécutive à la réforme de l'apprentissage issue de la loi de septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, bénéficie à l'ensemble des secteurs, en particulier ceux de la fabrication et des services (+19 %). La croissance remarquable du nombre d'apprentis dans l'artisanat est corrélée à la hausse des inscriptions dans les diplômes de l'enseignement supérieur, notamment les BTS, qui attirent de plus en plus de jeunes. À l'échelle des régions, la hausse des effectifs est plus marquée dans les territoires où l'apprentissage est pourtant moins développé, notamment l'Île-de-France.

Le nombre d'apprentis de l'artisanat grimpe de 14 % en 2020-2021

Durant l'année scolaire 2020-2021, **175 950 jeunes ont été accueillis et formés par des entreprises artisanales en France.**

Évolution du nombre d'apprentis formés par des entreprises artisanales

Ce chiffre est en hausse de 14 % (+21 830 apprentis formés) par rapport à l'année scolaire 2019-2020. **Le nombre d'apprentis de l'artisanat atteint son plus haut niveau depuis 2010.**

Marielle Vo-Van Liger, Directrice Marketing et Communication MAAF : « *L'artisanat demeure un bastion historique de l'apprentissage en France : il forme 28 % de l'ensemble des apprentis. Globalement, on compte un apprenti pour sept entreprises dans les entreprises artisanales de moins de 20 salariés. À travers la très forte dynamique observée durant l'année scolaire 2020-2021, nous percevons les effets de la réforme de l'apprentissage initiée par la loi de septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel. La simplification des conditions d'exécution du contrat, la revalorisation de la rémunération des apprentis et la mise en place d'une aide unique de l'État pour les entreprises d'accueil ont permis de renforcer l'attractivité d'une voie déjà plébiscitée.* »

Forte hausse de l'apprentissage dans les secteurs de la fabrication et des services

La hausse des effectifs en apprentis concerne l'ensemble des secteurs de l'artisanat, aussi bien ceux qui accueillent historiquement les cohortes les plus importantes, tels que le bâtiment et l'alimentation, que ceux qui, auparavant, étaient moins investis dans cette filière de formation.

Dans le détail, ce sont **les secteurs de la fabrication et des services qui enregistrent la plus forte croissance du nombre d'apprentis** : +19 % par rapport à l'année scolaire 2019-2020. Une tendance favorable portée par des activités en fort développement (telles que la fabrication de bières artisanales ou le nettoyage de bâtiments) ou en regain d'attractivité (notamment la fabrication d'articles en cuir et de vêtements).

En volume, **c'est toujours le secteur du bâtiment qui forme le plus grand nombre d'apprentis** (67 730 apprentis formés en 2020-2021). Viennent ensuite les secteurs des services (50 840), de l'alimentation (40 950) et de la fabrication (15 630).

TOP 10 des activités où le nombre d'apprentis a le plus progressé en 2020-2021

Activité	Volume	Évolution
Fabrication de véhicules de transport	190	122 %
Fabrication artisanale de bières	120	105 %
Fabrication de parfums	210	99 %
Nettoyage de bâtiments	640	84 %
Fabrication d'articles en cuir	160	80 %
Fabrication de vêtements	120	80 %
Construction de lignes électriques	160	65 %
Ambulances	270	55 %
Télesurveillance	140	48 %
Réparation d'ordinateurs	280	47 %

TOP 10 des activités qui ont formé le plus d'apprentis en 2020-2021

Activité	Volume	Évolution
Boulangerie-pâtisserie	29 170	10 %
Coiffure	18 590	7 %
Réparation automobile	18 550	28 %
Aménagement paysager	9 700	19 %
Travaux d'électricité	9 040	16 %
Maçonnerie générale	8 100	12 %
Travaux de menuiserie	6 970	10 %
Travaux de plomberie	6 570	8 %
Boucherie-charcuterie	5 460	7 %
Soins de beauté	5 230	30 %

Les inscriptions augmentent dans l'enseignement supérieur, le profil des apprentis évolue

La croissance du nombre d'apprentis s'explique par la **progression des inscriptions dans les diplômes de l'enseignement supérieur**. En effet, si en 2019-2020, 11 % des apprentis inscrits en 1ère année l'étaient dans un diplôme de l'enseignement supérieur, **cette part passe à 18 % pour l'année scolaire 2020-2021**. Pris dans leur ensemble, **le nombre total d'apprentis inscrits dans un diplôme de l'enseignement supérieur passe de 16 200 en 2019-2020 à 25 300 en 2020-2021**.

La dynamique est remarquable pour les BTS, principal diplôme post-bac préparé par les apprentis de l'artisanat. **On enregistre en effet une augmentation de 69 % des apprentis inscrits en BTS en 2020-2021**. En revanche, si le CAP attire la moitié des apprentis entrants, leur nombre diminue (- 5%).

	CAP	Mention complémentaire	Autres diplômes - Niveau 3	Brevet professionnel	BAC PRO	Autres diplômes - Niveau 4	BTS	Autres diplômes du supérieur	TOTAL apprentis 1ère année
Nombre d'apprentis	45 390	5 450	3 510	13 350	2 850	2 840	10 270	6 170	89 730
Évolution	-5 %	15 %	36 %	12 %	-18 %	20 %	69 %	92 %	10 %

La relance de l'apprentissage dans les diplômes de l'enseignement supérieur s'accompagne en conséquence d'une **évolution du profil des apprentis au profit de jeunes plus diplômés et plus âgés**.

Catherine Élie, directrice des études de l'Institut Supérieur des Métiers, explique : « Avec la hausse du niveau de diplôme préparé par les apprentis de l'artisanat et la réforme de l'apprentissage, qui autorise désormais l'entrée en apprentissage jusqu'à 29 ans, le profil de l'apprenti a évolué en 2020-2021. Le nombre d'apprentis de plus de 25 ans est ainsi passé de 2 580 en 2019-2020 à 3 920 en 2020-2021. Globalement, l'âge moyen des apprentis progresse, ce qui est lié à plusieurs facteurs. D'abord, l'augmentation de la fréquence de la poursuite d'études. 42 % des apprentis de l'artisanat enchaînent en effet plusieurs diplômes de formation, soit pour monter en niveau de qualification, soit pour se former à plusieurs métiers et spécialités connexes. Par ailleurs, on observe de plus en plus d'entrées tardives en formation professionnalisante : de nombreux jeunes se réorientent en cours de lycée ou d'études supérieures. »

Une progression plus marquée dans les territoires où l'apprentissage est pourtant moins développé

Le nombre d'apprentis formés en entreprise artisanale progresse dans toutes les régions. **Les hausses sont davantage perceptibles dans les régions où l'apprentissage est pourtant moins développé**.

En **Île-de-France**, le nombre d'apprentis de l'artisanat progresse ainsi de **22 %**. Il s'agit de la progression la plus forte enregistrée à l'échelle nationale. Le taux de déploiement de l'apprentissage y est pourtant le plus faible de France (7 apprentis pour 100 entreprises artisanales contre 12 en moyenne).

Dans la moitié sud du territoire, l'augmentation des effectifs en apprentis est forte **en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+19 %)** et **en Occitanie (+14 %)**. Les taux de déploiement de l'apprentissage dans les entreprises artisanales y sont respectivement de 9 % et de 10 %.

La **Normandie**, **2^{ème} région par son taux de déploiement** (19 %, soit 1 apprenti pour 5 entreprises) **enregistre également une forte progression du nombre d'apprentis** (14 %).

Nombre d'apprentis en entreprise artisanale par région et évolution 2019-2020 / 2020-2021

Pour télécharger le visuel en HD, cliquez [ici](#).

Taux de déploiement de l'apprentissage dans les entreprises artisanales par région (en %)

Recevez l'étude complète sur simple demande par mail

Méthodologie de l'étude

Le « baromètre de l'artisanat » est réalisé par l'Institut Supérieur des Métiers avec le soutien de MAAF. Publié 4 fois par an, ce baromètre met en avant les grandes tendances d'évolution du secteur de l'artisanat dans ses différentes composantes économiques et sociales (caractéristiques des dirigeants, des entreprises, des emplois, selon les secteurs et les territoires). Sources : les données du baromètre sont issues de l'exploitation, par l'ISM, de fichiers de données nationaux du Ministère de l'Éducation Nationale (Enquête SIFA et INSER JEUNES).

A propos de MAAF

Marque du groupe Covéa, MAAF est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,8 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...). Aux côtés des artisans depuis sa création, MAAF compte aujourd'hui plus de 790 000 clients professionnels. Promouvoir l'apprentissage, c'est #MAAFaçonDêtre www.maaf.fr

A propos de l'Institut Supérieur des Métiers

Centre national de ressources sur l'artisanat et la petite entreprise, l'ISM conduit une activité d'observation statistique, de veille et d'études sur l'artisanat et la petite entreprise. Il publie régulièrement des Tableaux Economiques des secteurs de proximité. L'ISM assure également une mission de formation des élus socio-professionnels.